



Silly Le Long Automne 2026

Retrouvez votre bulletin sur Facebook, Instagram et IntraMuros



Publié le : 02/10/2026 21:33 (Europe/Paris)

Collectivité : Silly-le-Long

https://www.intramuros.org/silly-le-long/documents_administratifs/81116



Chères Silliciennes, chers Silliciens,

Après un été particulièrement marqué par la canicule et la sécheresse, le temps de la rentrée est venu, avec le retour progressif au rythme habituel de notre village.

Cet été a été ponctué par des conditions météorologiques exceptionnelles, qui nous ont contraints à reporter la kermesse ainsi que les festivités du 14 juillet, afin de garantir la sécurité de tous. Ces décisions n'ont pas été prises à la légère, car je sais combien ces rendez-vous comptent dans la vie de notre commune.

Je souhaite profiter de cette occasion pour adresser un grand merci à l'APE, au corps enseignant, à l'AS Silly et à Fêtez Silly pour leur compréhension, leur capacité d'adaptation et, surtout, leur motivation. Malgré les contraintes, chacun a su rester mobilisé afin que ces moments de convivialité puissent être réorganisés.

Ces épisodes de fortes chaleurs nous rappellent également que les aléas météorologiques doivent désormais être intégrés à notre organisation communale. C'est dans cet esprit que nous avons mis en place un registre communal des habitants vulnérables souhaitant être contactés en cas de situation de crise, notamment lors d'épisodes de canicule, de fortes intempéries ou de tout autre événement nécessitant une attention particulière.

Lors des épisodes caniculaires, les membres du CCAS et du conseil municipal se sont mobilisés pour prendre régulièrement des nouvelles des personnes inscrites sur le registre. Ces visites et ces contacts permettent de rompre l'isolement, de s'assurer que chacun va bien et, si nécessaire, d'alerter les services compétents.

Nous lançons également un recensement des désordres liés à la sécheresse affectant les habitations, afin d'envisager une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle.

Mais la vie d'un village ne repose pas uniquement sur l'action de la municipalité. Elle repose aussi sur l'engagement de ses habitants.

Nos associations constituent une richesse exceptionnelle pour Silly-le-Long. Elles créent du lien, proposent des activités et contribuent pleinement à faire vivre notre commune. Aujourd'hui, elles ont besoin de bénévoles pour poursuivre leur développement. Chacun peut apporter un peu de temps, une compétence, une idée ou simplement l'envie de participer.

Je lance donc un appel à toutes celles et ceux qui souhaitent s'investir et rejoindre nos associations pour participer à la vie de notre village ! Même quelques heures peuvent faire la différence.

Par ailleurs, une activité de danse classique est désormais proposée le lundi soir. Elle offre une nouvelle occasion de pratiquer une activité artistique et de partager un moment convivial au sein de notre commune.

Enfin, je tiens à remercier sincèrement l'ensemble des employés communaux et des élus qui, chaque jour, travaillent ensemble à la mise en œuvre des engagements pris et à l'avancement des projets de notre commune. Nous sommes attentifs à leurs conditions de travail et poursuivons nos efforts pour améliorer la sécurité du personnel communal, afin qu'ils puissent exercer leurs missions dans les meilleures conditions : installation d'une VMC dans les bureaux, acquisition de matériel plus léger et adapté, amélioration de la visibilité des véhicules, etc.

Vous découvrirez dans ce bulletin certaines actions déjà mises en œuvre, ainsi que celles qui se préparent.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente lecture de ce bulletin.

Nicolas Corniquet
Maire



Premier salon du
Mieux-Être
à **Silly-le-Long**

CORPS • ESPRIT • HABITAT

Samedi 3 & Dimanche 4 Octobre
10h - 18h30

ENTRÉE GRATUITE

Un événement dédié au bien-être, à l'harmonie et à l'art de mieux vivre.
Venez découvrir des professionnels et univers autour :

de la décoration intérieure - du massage et de la détente
de l'accompagnement au mieux-être - de l'aromathérapie
du bien-être naturel - de l'équilibre corps & esprit
et bien d'autres découvertes...

Une journée placée sous le signe du partage, de la découverte et du mieux-être.

Salle multifonctions Guy Couturier
Rue Saint Jean - 60330 Silly-le-Long

Contact : Charlaïne Pons - 06 08 90 85 85
charlaïnepons.sophrologie@gmail.com

Cérémonie de récompense des jeunes diplômés



La municipalité a souhaité cette année encore, comme l'année dernière, féliciter les jeunes diplômés de la commune. La cérémonie se déroulera le samedi 17 octobre, à la salle du conseil. À cette occasion, Monsieur le Maire remettra une récompense à chacun des jeunes diplômés présents. Les jeunes qui se sont inscrits recevront prochainement une invitation dans leur boîte aux lettres. Nous vous donnons rendez-vous le samedi 17 octobre pour partager ensemble ce moment convivial et chaleureux, et célébrer la réussite de nos jeunes diplômés.

ORGANISÉ PAR

Fêtez Silly

LOTO

de Silly le Long

DIMANCHE 18 OCTOBRE 2026

NOMBREUX LOTS À GAGNER!

SALLE GUY COUTURIER | **14H30**
(OUVERTURE DES PORTES À 13H30)

Vente de CRÊPES SUCRÉES et CRÊPES SALÉES et BOISSONS

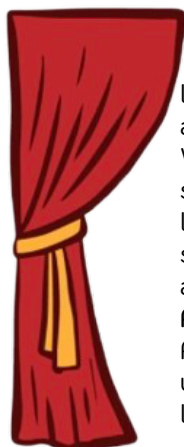
PRIX DU CARTON :

4€ LE CARTON	10€ LES 3 CARTONS	20€ LES 7 CARTONS
------------------------	-----------------------------	-----------------------------

RÉSERVATION CONSEILLÉE : **0344881145** ou **0628135820**

Venez tenter votre chance !





Rires, Surprises et bonne humeur !

Le Bac à Sable débarque à Silly Le Long, samedi 7 novembre 2026 à 17 h 00 à la Salle multifonction Guy Couturier.

Vous aimez rire, être surpris et passer un bon moment ? Alors, ne manquez surtout pas ce rendez-vous !

Les acteurs bénévoles du Bac à Sable vous invitent à découvrir une succession de petites scènes, tantôt classiques, tantôt modernes, toujours avec humour, énergie et bonne humeur !

Attention : une seule représentation !

Alors, pas d'hésitation : venez nombreux les applaudir et partager avec eux un agréable moment de spectacle et de convivialité.

Le samedi 7 novembre, laissez-vous surprendre... et surtout, venez rire !



SAISON 2025/2026
la section théâtre
adultes
Le bac à sable présente
« théâtre pour rire »
17 h
samedi 7 novembre
RDV à la salle des fêtes de
Silly-le-Long
ADULTES : 8€
12-16 ANS : 5€
-12 GRATUIT
DIRECTION : YVES UZUREAU
ASSISTANTE : AGNÈS TYTGAT
Réservation et renseignements au : 06 13 86 37 99
aae-baron.fr f : Le bac à sable helloasso



Messe à Silly Le Long

La prochaine messe aura lieu à l'église Saint Pierre et Saint Paul de Silly Le Long le samedi 24 octobre 2026 à 18h30.



Commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre marque l'armistice de 1918 et la fin des combats de la Première Guerre mondiale.

Depuis 2012, cette journée rend hommage à tous les morts pour la France, civils et militaires, de tous les conflits.

Un temps de mémoire et de recueillement, pour honorer leur sacrifice et transmettre leur souvenir aux générations futures, aura lieu au monument aux morts. L'heure de la commémoration sera communiquée ultérieurement via les réseaux de communication.



Environnement

Le verre se recycle à l'infini : poursuivons nos efforts !

Le verre dans la borne, pas dans la poubelle !



À Silly Le Long, le tri du verre progresse grâce à l'engagement des habitants. En 2025, 26,36 tonnes de verre ont été collectées, soit 21,45 kg par habitant, grâce aux 2 bornes d'apport volontaire situées sur la commune.

Pourtant, des analyses montrent qu'une quantité importante de verre se retrouve encore dans les ordures ménagères : environ 12 kg par habitant et par an. Ce verre pourrait

être recyclé mais est aujourd'hui incinéré, ce qui représente un coût important pour la collectivité.

Les bornes de la Rue de la Procession sont bien utilisées. Afin d'améliorer le service, la Communauté de Communes du Pays de Valois préconise l'installation de deux bornes supplémentaires à Silly Le Long.



Respectons le voisinage

Le dépôt du verre peut être bruyant. Afin de préserver la tranquillité de tous, nous vous invitons à utiliser les bornes de préférence entre **8 h et 20 h**, et à **éviter les dépôts tôt le matin, tard le soir, ainsi que les dimanches et jours fériés.**

En triant davantage et au bon moment, chacun contribue à une commune plus propre, plus respectueuse de son environnement et de ses habitants.



STOP PUB : un geste simple pour réduire les déchets

Dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets, la Communauté de Communes du Pays de Valois met gratuitement à votre disposition des autocollants STOP PUB

L'autocollant porte la mention :

« NON à la publicité – OUI à l'information des collectivités »

Un geste simple pour limiter les imprimés publicitaires dans vos boîtes aux lettres et contribuer à la réduction des déchets et à la préservation de notre environnement.

N'hésitez pas à demander votre autocollant auprès de la mairie.

École

Une rentrée réussie à Silly Le Long

Ce mardi 1er septembre, petits et grands ont repris le chemin de l'école à Silly Le Long !

Après plusieurs semaines de vacances, les enfants ont retrouvé avec plaisir leurs camarades, leur classe et leurs habitudes. Les sourires étaient au rendez-vous et la rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Les enseignants étaient eux aussi heureux de retrouver les élèves pour commencer cette nouvelle année scolaire.

Une première journée placée sous le signe de la bonne humeur, qui lance une nouvelle année riche en apprentissages, en découvertes et en projets.

La municipalité souhaite à tous les enfants, aux enseignants et aux familles une très belle année scolaire 2026-2027 ! Et la bienvenue au nouvel enseignant qui rejoint l'équipe pédagogique.

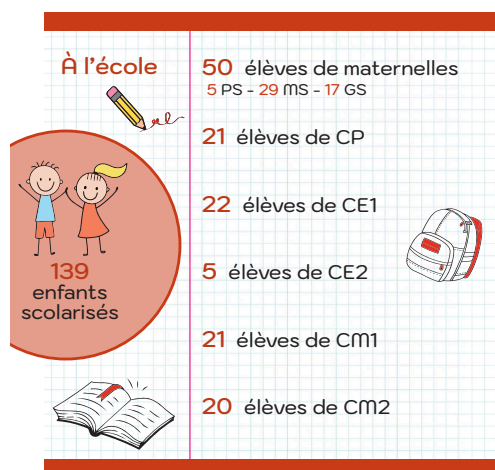


Publié le : 02/10/2026 21:33 (Europe/Paris)

Collectivité : Silly-le-Long

https://www.intramuros.org/silly-le-long/documents_administratifs/81116

L'école et la cantine en chiffres...



Restauration Scolaire une année à la cantine en chiffres !

Maternelle

4 431
repas servis

35%

Élémentaire

8 128
repas servis

65%

12 559
repas servis aux enfants

soit en moyenne
85
repas par jour



Merci !

Un grand merci à l'ensemble des agents municipaux qui œuvrent chaque jour au bon fonctionnement de la cantine et à l'accueil des enfants.

Une école toute propre pour la rentrée !

Pendant les vacances d'été, alors que les enfants profitaient d'un repos bien mérité, l'école n'est pas restée inactive !

Les agents municipaux ont retroussé leurs manches pour offrir aux élèves une école propre et accueillante à leur retour. Pour l'occasion, tout le mobilier a été déplacé afin de permettre un grand nettoyage de fond en comble : salles de classe, mobiliers, matériels et différents espaces de l'école ont été soigneusement nettoyés.

Un grand merci à nos agents municipaux pour leur investissement, leur efficacité et le soin apporté à cette mission.

Grâce à leur travail, les enfants et les enseignants ont pu retrouver des locaux propres, frais et accueillants pour démarrer cette nouvelle année scolaire dans les meilleures conditions !



Semaine de l'eau à l'école primaire de Silly Le Long



Dans le cadre de la Semaine de l'eau organisée par la CCPV du 26 au 31 mai 2026, l'école primaire de Silly Le Long a accueilli le responsable de l'eau potable et de l'assainissement collectif. Au programme : des ateliers sur l'origine de l'eau du robinet, la consommation et les économies d'eau, ainsi qu'un jeu de sensibilisation. Chaque élève a reçu un sablier de douche, et un kit hydro-économe a été remis aux parents.

Les organisateurs ont chaleureusement remercié l'école pour son accueil et l'implication de l'équipe pédagogique et des élèves. Cette sensibilisation s'inscrit dans une démarche de protection de l'environnement.



Publié le : 02/10/2026 21:33 (Europe/Paris)

Collectivité : Silly-le-Long

https://www.intramuros.org/silly-le-long/documents_administratifs/81116

Espaces publics



Fumer ici vous expose à une amende forfaitaire de 130€ ou à des poursuites judiciaires. Pour arrêter de fumer, faites-vous aider. Rendez-vous sur tabacinfo-service.fr ou appelez le 3889.



Fumer ici vous expose à une amende forfaitaire de 130€ ou à des poursuites judiciaires. Pour arrêter de fumer, faites-vous aider. Rendez-vous sur tabacinfo-service.fr ou appelez le 3889.

Depuis le 1er juillet 2025, il est interdit de fumer :

- dans les parcs et jardins publics ;
- aux abords des écoles ;
- dans tous les lieux fréquentés par des enfants.

Cette mesure vise à préserver la santé de tous, à protéger les plus jeunes du tabagisme passif et à réduire l'attractivité du tabac auprès des nouvelles générations.

En appliquant cette réglementation, la municipalité affirme son engagement en faveur d'un environnement plus sain, plus agréable et plus protecteur pour les enfants et les familles.

Merci à toutes et à tous !

Le respect de cette règle est l'affaire de chacun. Parents, habitants et visiteurs, votre civisme et votre implication contribuent à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

Ensemble, agissons pour la santé de nos générations futures.

Travaux

Patience au feu tricolore

Les feux tricolores dits « récompense » ont été installés début juillet au carrefour du square Jacques Teulet.

Depuis leur mise en service, la municipalité a constaté quelques dysfonctionnements. Afin que ce dispositif fonctionne conformément aux critères d'un feu « récompense », un réglage a été effectué lundi 21 septembre par la société en charge de l'installation.

Merci aux usagers pour leur patience et leur compréhension pendant cette phase de mise au point.



Des éclairages plus économes en énergie

Des travaux de modernisation de l'éclairage ont été réalisés par un entrepreneur du village ces dernières semaines dans la salle multifonction. Soucieuse d'améliorer la luminosité et de réduire la consommation énergétique des bâtiments municipaux, la municipalité a fait le choix de remplacer les anciens luminaires par des éclairages LED, plus économes en énergie et plus durables. Des appliques ont également été installées sur les murs et l'éclairage de la scène a été renforcé. Dans la continuité de cette démarche, le remplacement de l'éclairage par des LED a été réalisé dans la salle des mariages et sera réalisé prochainement à la bibliothèque.



Publié le : 02/10/2026 21:33 (Europe/Paris)

Collectivité : Silly-le-Long

https://www.intramuros.org/silly-le-long/documents_administratifs/81116

Entretien du cimetière : une transition verte obligatoire

Depuis le 1er juillet 2022, la loi Labbé interdit l'usage de produits phytosanitaires chimiques (pesticides, désherbants) dans les cimetières. Notre commune s'engage dans cette démarche pour préserver l'environnement et la santé de tous. Ainsi, le retour de la végétation spontanée dans les allées n'est pas un signe de laisser-aller, mais le résultat concret de cette réglementation écologique. Nos agents communaux assurent régulièrement l'entretien de l'espace public et des allées principales du cimetière. Sans recours à la chimie, cette tâche indispensable demande aujourd'hui plus de temps et une attention particulière au quotidien.

Afin de préserver ensemble la propreté et le respect de ce lieu de mémoire, nous invitons les familles — responsables de leur concession — à veiller également à l'entretien des abords directs de leur caveau ou de leur sépulture.



Quelques gestes simples pour entretenir les lieux de mémoire avec respect et préserver notre environnement.

LE COIN PRATIQUE :

Pour préserver les monuments et notre environnement, privilégions des gestes simples et naturels pour leur entretien. Un nettoyage doux à l'eau claire, accompagné si besoin de savon noir, de savon de Marseille ou de bicarbonate, permet de prendre soin des pierres tout en douceur.

Nous remercions chaleureusement chacun pour sa contribution active au maintien d'un cimetière propre, digne et agréable pour tous.

Moins de crottes, plus de civisme !

Nous vous rappelons que tout propriétaire de chien est légalement tenu de ramasser les déjections de son animal sur le domaine public. Le non-respect de cette règle est passible d'une amende.

Parce que nous voulons encourager les bons réflexes plutôt que de simplement punir, la municipalité s'engage à vos côtés. De nouveaux distributeurs de sacs et des poubelles dédiées sont en cours d'installation à différents endroits stratégiques de la commune. Désormais, plus d'excuses si vous avez oublié votre sac à la maison ! Servez-vous, ramassez, et jetez le sac dans la poubelle la plus proche. Un grand merci à l'immense majorité des propriétaires qui font déjà ce geste au quotidien. Ensemble, gardons nos rues propres et accueillantes !



Du nouveau matériel pour nos agents communaux

La municipalité a décidé d'investir dans du nouveau matériel technique : désherbeur, débroussailleuse, souffleur, etc.

Ces équipements permettront de faciliter le travail de nos agents communaux, d'améliorer leurs conditions de travail et de les accompagner plus efficacement dans leurs tâches quotidiennes d'entretien de la commune.



Métier à ferrer les bœufs

Le métier à ferrer, offert à la municipalité, fait peau neuve et sera mis en valeur dans le village.



Arrêt sur image ...

Mobilisation pour la journée citoyenne

Le 20 juin dernier, la journée citoyenne a été l'occasion de se retrouver autour d'une action collective au service de notre commune.

Malgré un soleil de plomb, une vingtaine de personnes, petits et grands, ont répondu présents pour participer au désherbage et à l'entretien du terrain de pétanque. Une belle mobilisation qui témoigne de l'attachement de chacun à notre cadre de vie.

Nous adressons nos remerciements à toutes celles et ceux qui ont participé à cette journée, par leur présence, leur énergie et leur bonne humeur.

Chaque geste compte ! Nous souhaitons également remercier toutes les personnes qui, parfois dans l'ombre et sans attendre cette journée dédiée, contribuent tout au long de l'année à la propreté et à l'embellissement de notre commune, notamment en entretenant le trottoir devant leur habitation.

Merci à toutes et à tous pour votre implication, votre civisme et votre attachement à notre village !





... une première Fête de la Musique réussie !

Le 21 juin dernier, l'association Fêtez Silly, en partenariat avec la municipalité, a organisé la toute première édition de la Fête de la Musique dans la cour de la salle multifonction Guy Couturier.

Pour l'occasion, Laurence, présidente de l'association, avait apporté différents instruments de musique, permettant à chacun de les découvrir, de les essayer et de laisser libre cours à leur curiosité musicale.

Puis, David et son fils, habitants de Silly le Long, ont pris le relais pour faire vibrer la cour au rythme de la batterie. Ils ont su faire participer les spectateurs et créer une ambiance joyeuse et conviviale.

Cette première édition a été l'occasion de partager un beau moment de musique, de convivialité et de rassemblement entre habitants.

Un grand merci à tous les participants, aux bénévoles et aux musiciens qui ont contribué à faire de cette après-midi un joli succès !

Nous avons déjà hâte de vous retrouver encore plus nombreux pour une prochaine édition !



... 14 juillet : Une belle journée placée sous le signe de la convivialité

La commune remercie chaleureusement toutes les personnes ayant contribué au succès de cette belle journée.

Un grand merci aux bénévoles de l'AS Silly et à Christian Courtat pour leur implication dans l'organisation du concours de boules, ainsi qu'à l'ensemble des participants. Merci également à Julie pour l'initiation au Volley-Ball, qui a permis aux petits et grands de découvrir cette activité dans une ambiance conviviale.

Cette journée a également été marquée par un moment fort avec le relâcher de quatre rouges-queues par l'association Picardie Faune Sauvage. Une belle initiative en faveur de la biodiversité, qui a permis de sensibiliser le public à la protection de notre faune locale.

Grâce à l'engagement des bénévoles et à la participation de tous, notre commune continue de faire vivre de beaux moments de rencontre et de partage.



... un été placé sous le signe du Volley-Ball !

Cet été, Julie, Yohann et leurs enfants, habitants de Silly le Long, ont partagé leur passion du Volley-Ball avec les Silliciens à l'occasion de quatre matinées d'initiation organisées au City Stade.

Petits et grands ont ainsi pu découvrir ou redécouvrir ce sport dans une ambiance cordiale, ludique et pleine de bonne humeur.

Les élus ont également pris part à ces moments de partage aux côtés des habitants.

Un grand merci à tous les participants pour leur enthousiasme et leur présence, ainsi qu'aux organisateurs pour leur investissement et leur énergie.

Retour en images sur ces beaux moments de convivialité !

Rendez-vous prochainement pour de nouvelles animations, que nous espérons encore plus nombreuses et largement suivies !



... Fête au village : une journée haute en couleurs !

Cette année, la reprogrammation du feu d'artifice, nous a incité à organiser une Fête au village le 29 août et a réuni petits et grands dans une ambiance festive !

La journée a débuté avec le concours de pétanque, organisé par l'AS Silly et Fêtez Silly, suivi de nombreuses animations : initiation au Volley-Ball, concours de décoration de cycles et jeux de société. De quoi ravir les participants de tous les âges !

En soirée, place à la gourmandise avec une délicieuse paella, qui a rencontré un franc succès auprès des convives. La fête s'est poursuivie en musique grâce à David, qui a animé la soirée avec un karaoké et un bal, faisant danser toutes les générations dans une ambiance chaleureuse.

Pour clôturer cette belle journée, les enfants ont défilé dans les rues de Silly, leurs bâtons lumineux bleu-blanc-rouge illuminant la nuit, avant de profiter d'un magnifique feu d'artifice.

Une belle fête, placée sous le signe du partage, de la bonne humeur et de la convivialité !

Un grand merci aux associations, aux bénévoles et à tous les participants qui ont contribué au succès de cette journée.



Tribune de l'opposition

Les démissions au sein de la liste «Silly le long, un village qui nous rassemble» ont conduit à mon intégration au conseil municipal.

Je tenais à dire que mon intégration s'est très bien passée. L'accueil a été chaleureux et, au-delà des couleurs de liste, chacun a fait preuve d'ouverture. Je souhaite souligner la bienveillance de l'équipe actuelle, qui a su faire de cette transition un moment simple et serein.

C'est dans cet esprit que je poursuis mon travail au sein du conseil municipal, toujours tourné vers l'intérêt commun et celui de notre village.

Je remercie sincèrement toute l'équipe municipale pour son accueil et je vous invite à venir échanger avec nous si vous avez des questions, des remarques ou des idées pour le village.

David HONG

Associations



AS Silly

Rentrée du foot à Silly Le Long.

La pelouse du stade municipal de Silly Le Long a retrouvé son animation depuis le 15 août, avec la reprise officielle des entraînements et des activités du club.

Après la pause estivale, les joueurs, éducateurs, bénévoles et familles ont répondu présents pour lancer une saison qui s'annonce dynamique et conviviale.

Rapidement, enfants et adultes couraient déjà ballon au pied, les parents échangeaient des nouvelles, et les éducateurs préparaient le matériel avec le sourire.

Cette rentrée avait un parfum de retrouvailles, celui que l'on ne retrouve que dans les clubs où l'esprit familial est une véritable force.

Les dirigeants ont ouvert chaque séance par un mot d'accueil, rappelant les valeurs du club : respect, engagement, plaisir du jeu et solidarité.

Des ateliers ludiques ont été mis en place : parcours techniques, minimatchs, jeux de coordination. Les rires fusaient, les encouragements aussi. Les nouveaux licenciés ont été intégrés avec bienveillance, accompagnés par des joueurs plus expérimentés qui n'ont pas hésité à jouer les guides.

Le président Sébastien insiste souvent sur les valeurs :

«Le maître mot à Silly Le Long reste le plaisir. L'important n'est pas de gagner. C'est de grandir, de devenir un citoyen, de sourire, de passer un bon moment.

Les valeurs de respect et de camaraderie : Voilà l'essentiel !»

Le football à Silly Le Long, c'est le football du village. Le football pour tous.



APE

Une nouvelle année scolaire commence pour l'APE Grandir Ensemble !

L'année dernière s'est terminée en beauté avec notre traditionnelle kermesse. Malgré son déplacement de dernière minute, nous avons eu le plaisir de partager un très beau moment avec les enfants et les familles, dans la bonne humeur, la convivialité et une belle ambiance. Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à sa réussite !

Place maintenant à une nouvelle année, avec de nouveaux projets et, nous l'espérons, toujours autant d'enthousiasme !

Les élections approchent : tous les parents sont les bienvenus pour rejoindre l'aventure. Que vous ayez envie de vous investir régulièrement ou simplement de proposer une idée, un coup de main ou de bonnes ondes, chaque participation compte !

Alors, n'hésitez pas à venir nous rencontrer et à faire vivre l'association avec nous.

Une réunion va être organisée très prochainement, plus d'informations à venir sur nos réseaux sociaux.

Retrouvez également toutes nos actualités sur notre page Facebook et rejoignez notre groupe WhatsApp « Initiatives APE Silly ».

Au plaisir de vous retrouver pour cette nouvelle année pleine de projets !

L'équipe de l'APE Grandir Ensemble





Club de l'amitié

Le club est un lieu de rencontres amicales pour les Silliciens(nes) et les personnes des alentours.

Les adhérents se réunissent le 3e jeudi de chaque mois de 14h30 à 18h30, salle Guy Couturier à Silly Le Long pour un goûter, des jeux et des discussions entre amis, un plaisir de se retrouver. Nous organisons des repas en mars, en juin et fin d'année, diverses animations, des loisirs créatifs (atelier floral, décorations de Noël, etc...), loto en mars et des sorties. La cotisation est de 22 euros pour l'année. Vous êtes tous les bienvenus. A bientôt

Contact : Marie-Christine Darras
Mail : mcdarras0131@orange.fr
Téléphone : 07 72 12 08 99

La bibliothèque de Silly-le-Long vous invite !

Toute l'équipe de la bibliothèque est ravie de vous accueillir pour partager le plaisir de la lecture et une ambiance conviviale !

Que vous soyez passionné de romans, à la recherche de jolies histoires pour vos enfants, ou simplement curieux - notre espace est ouvert à tous.

Une offre riche et variée pour tous les âges :

- **Pour les enfants** : albums illustrés, contes et premières lectures, qui éveilleront l'imagination des plus jeunes.
- **Pour les ados** : romans captivants et bandes dessinées.
- **Pour les adultes** : littérature classique, romans policiers, documentaires et nouveautés.

Coin jeux pour les plus petits :

Nous proposons également un petit espace agréable dédié aux enfants avec des **jeux de société**, des **puzzles** et un **coin coloriage**, pour passer un doux moment sur place !

Informations pratiques :

- **Inscriptions et prêts** : L'inscription et l'emprunt de livres sont entièrement **gratuits**.
- **Horaires d'ouverture** : Tous les mercredis de 14h00 à 18h00.

N'hésitez pas à franchir nos portes - en famille ou entre amis. **Nous vous attendons nombreux !**



La danse classique à Silly Le Long !

Depuis début septembre, nous avons le plaisir d'accueillir France, professeure de danse classique, qui propose des cours pour les enfants et les adultes, chaque lundi à partir de 17 h 00, à la salle multifonction Guy Couturier.

La municipalité s'était engagée à mettre la salle à disposition pour la pratique de nouvelles activités et de contribuer ainsi au développement des activités sportives et culturelles de la commune.

Fêtez Silly

Début décembre, embellissez notre village en participant au concours des maisons décorées. Fêtez Silly passera un soir avant Noël pour admirer vos maisons.

Les plus méritants seront invités à un moment de partage autour d'une galette. Nous récompenserons les meilleurs.





Portage de repas à domicile

Le CCAS de Silly Le Long vous informe de l'existence du service de portage de repas à domicile proposé par l'association ACSSO. Ce service constitue une aide complémentaire dans le cadre de la politique de maintien à domicile.

Le service de portage de repas à domicile s'adresse :

- aux personnes âgées ;
- aux personnes en situation de handicap ;
- aux personnes rencontrant des difficultés pour faire leurs courses ou préparer leurs repas.

Les menus sont élaborés par une diététicienne et préparés à partir de produits frais et locaux, afin de garantir une alimentation de qualité.

Plusieurs types de régimes peuvent être proposés. (repas normal, repas sans sel, repas adapté aux personnes diabétiques ...)

Les repas sont livrés à domicile tous les jours de la semaine, pour vous permettre de bénéficier d'une alimentation équilibrée au quotidien tout en facilitant votre maintien à domicile.

Pour obtenir des renseignements sur le service, les conditions d'accès, les tarifs ou les modalités d'inscription, contactez directement l'association ACSSO :



URL: https://acsso.fr/portage-de-repas/

Site Internet : <https://acsso.fr/portage-de-repas/>

CCAS : visites auprès des personnes vulnérables

Le CCAS a mis à disposition des Silliciens un formulaire permettant aux personnes vulnérables qui le souhaitent de s'inscrire sur un registre afin d'être contactées en cas de fortes chaleurs.

Cette année, vous avez été nombreux à vous inscrire. Lors des épisodes de fortes chaleurs, Monsieur le Maire et les membres de la commission CCAS se sont mobilisés pour rendre visite à domicile aux personnes inscrites, s'assurer de leur bien-être et leur rappeler les bons gestes de prévention.

Une démarche de proximité qui permet de veiller sur les personnes les plus fragiles et de renforcer le lien avec nos habitants.



URL: https://www.intramuros.org/silly-le-long/page/registre-des-personnes-vulnerables

Le formulaire est toujours en ligne sur le site de la mairie : <https://www.intramuros.org/silly-le-long/page/registre-des-personnes-vulnerables>

Fissures sur les habitations : la mairie lance un recensement

À la suite des nombreux épisodes de fortes chaleurs et de canicule survenus cette année, certains propriétaires de la commune ont constaté l'apparition ou l'aggravation de fissures sur leur habitation. Ces désordres peuvent notamment être liés au phénomène de retrait-gonflement des argiles, provoqué par les variations importantes de l'humidité des sols lors des périodes de sécheresse. Ces mouvements de terrain peuvent entraîner des fissures et des dommages sur les bâtiments.

La commune souhaite recenser les habitations concernées

Afin d'évaluer l'ampleur du phénomène sur le territoire communal, la mairie met en place un recensement des habitations ayant subi l'apparition ou l'aggravation de fissures susceptibles d'être liées aux épisodes de sécheresse.

Les informations recueillies permettront à la municipalité de disposer d'un état des lieux du nombre de maisons concernées et de transmettre ces éléments aux services de l'État.

En fonction du nombre d'habitations touchées et de l'importance des dommages constatés, la commune pourra effectuer les démarches nécessaires auprès de la préfecture afin de solliciter une éventuelle reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse et du retrait-gonflement des argiles.

Cette reconnaissance, si elle est accordée, peut permettre aux propriétaires concernés d'être indemnisés par leur assurance, sous réserve que les dommages répondent aux conditions prévues par le régime des catastrophes naturelles.

Vous constatez des fissures sur votre habitation ?

Les propriétaires ayant constaté l'apparition de fissures ou l'aggravation de fissures existantes sur leur habitation sont invités à se faire connaître auprès de la mairie à l'aide du formulaire joint à cet article.

Ce recensement ne constitue pas une demande d'indemnisation et ne garantit pas la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Il a pour objectif de permettre à la commune d'évaluer précisément le nombre d'habitations concernées et de constituer un dossier auprès des services de l'État.

Nous invitons donc tous les propriétaires concernés à remplir le formulaire à la fin du bulletin et à le retourner à la mairie dans les meilleurs délais, afin que leur situation puisse être prise en compte dans le recensement communal.



État civil

Naissance :

Une naissance a eu lieu à Silly Le Long depuis la parution du dernier bulletin. Les parents ayant souhaité préserver leur vie privée, cette naissance ne sera pas publiée dans le bulletin municipal.

Décès :

16/06/2026 : Marie Rose Quicray née Pigeon
06/08/2026 : Michèle Vesian née Métails
09/09/2026 : Christian Roussel
10/09/2026 : Nicole Oudot née Richard

Mariage :

13/06/2026 : Mr Patrick Malterre & Mme Laurence Flavet
20/06/2026 : Mr Mickaël Braun & Mme Tiphaine Huet
04/07/2026 : Mr Kévin Agapitou & Mme Eolia Belleri

Toujours informé

La commune utilise plusieurs supports de communication pour informer les habitants. En plus du bulletin municipal et du panneau lumineux, vous pouvez également trouver les actualités sur les supports numériques comme le site internet de la mairie IntraMuros, ses comptes facebook et Instagram.

Facebook



Instagram



IntraMuros



Horaires d'ouverture de la mairie :

Mardi mercredi et vendredi de 15h à 17h30.

Téléphone : 03 44 88 31 21

Mail : silly-le-long@orange.fr

Disponibilités des élus : sur rendez-vous pris auprès du Secrétariat de mairie.

Agenda

3-4 octobre :	Salon du mieux-être – Salle Multifonction Guy Couturier
17 octobre :	Cérémonie des jeunes diplômés – Salle du conseil
18 octobre :	Loto organisé par Fêtez Silly à 14h30 (ouverture des portes à 13h30 – Salle Multifonction Guy Couturie
24 octobre :	Messe à 18h30 – à l'église Saint Pierre et Saint Paul
7 novembre :	Bac à Sable à 17h00 – Salle Multifonction Guy Couturier
11 novembre :	Commémoration au monument aux morts
12 décembre :	Spectacle Noël à 10h00 – Salle Multifonction Guy Couturier
Courant décembre :	Distribution des colis des seniors – Salle du conseil
Début 2027 :	Repas des seniors – Salle Multifonctions Guy Couturier



Publié le : 02/10/2026 21:33 (Europe/Paris)

Collectivité : Silly-le-Long

https://www.intramuros.org/silly-le-long/documents_administratifs/81116

Nos partenaires

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE VALOIS & SAUR

Passez à la **Télérelève** de votre compteur d'eau !

OBLIGATION & ÉQUIPEMENT DE VOTRE COMPTEUR
Évitez toute augmentation inutile de votre facture ! Le déploiement du boîtier de télérelève est indispensable. Sans cet équipement, la relève manuelle de votre compteur entraînera des frais d'intervention et des facturations sur estimation.

POURQUOI TOUT LE MONDE Y GAGNE ?

Fin des estimations Vous ne payez que l'eau que vous consommez réellement. Vos factures sont 100% précises.	Alerte fuite en temps réel Soyez prévenu par SMS ou e-mail en cas de surconsommation ou de suspicion de fuite d'eau.
Plus besoin de rendez-vous La relève s'effectue automatiquement à distance, sans nécessiter votre présence à domicile.	Éco-responsable Moins de déplacements de techniciens (réduction de CO ₂) et une meilleure préservation de l'eau.

COMMENT ACTIVER VOTRE SUIVI EN LIGNE ?

- 1** Créez votre compte
Rendez-vous sur l'app Saur & Moi ou sur mon-espace.saurclient.fr
- 2** Renseignez vos infos
Indiquez votre référence client, nom, prénom et e-mail, puis validez.
- 3** Suivez & Paramétrez
Consultez votre consommation quotidienne et activez vos alertes fuites.

CONTACT & RENSEIGNEMENTS

Vous n'avez pas encore votre boîtier ou souhaitez des informations complémentaires ? Contactez votre service des eaux :

PAR TÉLÉPHONE 03 60 56 40 01	EN AGENCE 11 rue Saint Eloi, 60600 Crépy-en-Valois Lun, Mar, Jeu, Ven : 9h-12h Mer : 9h-13h & 17h-19h	SUR INTERNET www.saurclient.fr www.cc-paysdevalois.fr
--	---	--

OISE
LE DÉPARTEMENT

Votre avis NOUS INTÉRESSE !

PERSONNES ÂGÉES **AIDANTS** **PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Dans le cadre du déploiement du **Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA)** dans l'Oise, nous souhaitons recueillir votre avis **en tant qu'usager ou aidant** sur la prise en charge qui vous a été dispensée dans le parcours lié à la **perte d'autonomie**.

Votre participation est précieuse pour alimenter notre analyse et **favoriser l'amélioration de la prise en charge**.

Vos réponses resteront **confidentielles** et ne seront utilisées que dans le cadre de notre étude.

Accéder au questionnaire :

TEMPS ESTIMÉ pour répondre au questionnaire : environ 6 MINUTES

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !
Rejoignez-nous

<https://app.evalandgo.com/i/447599/4nlp-vs5LeuBo7G1zsWKu8>

oise.fr

Préfecture Collectivité de l'Oise



Principales mesures de restrictions à respecter

Niveau alerte

Interdiction d'arroser les pelouses, les massifs fleuris, les espaces verts et arborés entre 11h et 18h.	Interdiction d'arroser les jardins potagers entre 11h et 18h (application aux particuliers et collectivités).	Interdiction de remplir : - les piscines privées (de plus d'1 m³) sauf remise à niveau sous condition de la présence d'une bache ou lors de la mise en service pour réception de travaux (si les travaux ont débuté avant les 1^{ers} restrictions), - les plans d'eau et de les vidanger.
Interdiction de laver les véhicules en dehors des stations professionnelles de lavage équipées de haute-pression ou d'un système de recyclage (minimum 70 %) ou d'un portique programmé ECO sur ouverture partielle. Rappel : le lavage à domicile est interdit en toutes circonstances.	Interdiction de nettoyer les façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnelle.	Interdiction d'arroser : - les terrains de sport, les stades et les hippodromes, entre 11 h et 18 h, - les golfs entre 8h et 20 h (Réduction des volumes de 15% à 30%)
Restriction de l'irrigation agricole Consultez l'arrêté sur : www.oise.gouv.fr/Sacheresse	Réduction de la consommation industrielle conformément à l'arrêté cadre sécheresse départemental et aux arrêtés préfectoraux d'autorisation en vigueur, Consultez l'arrêté sur : www.oise.gouv.fr/Sacheresse	Interdiction d'alimentation des fontaines publiques d'ornement en circuit ouvert, dans la mesure où cela est techniquement possible.



Retrouvez le détail des mesures prises pour l'ensemble des usages et la cartographie des niveaux par bassin sur le site internet des services de l'État dans l'Oise : www.oise.gouv.fr/Restrictions



Mesures de restriction en vigueur sur les ressources en eau sur le département

Le préfet en appelle à la vigilance et à la responsabilité de tous les particuliers, des industriels, des agriculteurs et des collectivités afin de réduire leur consommation au quotidien et ainsi de préserver la ressource en eau. Ces mesures de bon sens et de sobriété de notre consommation d'eau sont l'affaire de chacun et peuvent permettre de préserver de façon efficace cette ressource.



URL : <https://www.oise.gouv.fr/Restrictions>

Publié le : 02/10/2026 21:33 (Europe/Paris)

Collectivité : Silly-le-Long

https://www.intramuros.org/silly-le-long/documents_administratifs/81116



1. <http://www.elsevier.com/locate/bsbs>

votre bac gris pourrait contenir
seulement 27 %
de déchets !

Pourcentage	Type de déchet
22%	Biodéchets compostables
21%	Alimentaire
15%	Emballages & papiers
6%	Verre
5%	Textile
31%	Ordures ménagères

Optez pour un composteur à prix réduit distribué par la communauté de communes

Achetez juste, cuisinez vos restes

Triez-les dans le bac jaune

Déposez-le dans l'une des 183 bornes à verre du territoire

Déposez-le dans un point d'apport volontaire

https://www.intramuros.org/silly-le-long/documents_administratifs/81116

Lutte contre les violences faites aux femmes

Le CESER Hauts-de-France met à disposition un livret d'information actualisé en 2026 pour mieux informer et accompagner les femmes victimes de violences. Il recense les principaux dispositifs d'aide et structures d'accompagnement du département.

Pour en savoir plus : ceser@hautsdefrance.fr

Face aux violences et à la détresse : vous n'êtes pas seul(e) !
Victime de violences sexuelles ? Consultez immédiatement un médecin pour votre santé et la délivrance d'un certificat, même sans dépôt de plainte.



Retrouvez ce livret en version numérique



NUMÉROS D'URGENCE ET D'ÉCOUTE		
Affiche récapitulative des services de secours, d'assistance et d'écoute (24h/24, 7j/7)		
URGENCES VITALES (24H/24, 7J/7)		
NUMÉRO	SERVICE	DESCRIPTION & RÔLE
17	Police & Gendarmerie	Secours en cas d'infraction, de danger immédiat ou de trouble à l'ordre public
15	SAMU	Urgence médicale grave, besoin d'une équipe médicale ou d'un conseil médical urgent
18	Pompiers	Accidents, incendies, secours aux personnes et périls imminents
112	Numéro d'urgence européen	Joignable gratuitement partout dans l'Union européenne
114	SMS / Visio	Urgence réservée aux personnes sourdes ou malentendantes
ÉCOUTE & SIGNALEMENT		
NUMÉRO	INTITULÉ	CONDITIONS & DISPONIBILITÉ
3919	Violences faites aux femmes	Gratuit, anonyme, 7j/7
3114	Prévention du suicide	Gratuit, 24h/24, 7j/7
119	Enfance en danger	Gratuit, 24h/24, 7j/7
3018	Cyberharcèlement & violences numériques	Gratuit, anonyme, 7j/7 de 9h à 23h
115	Urgence sociale & hébergement	Gratuit, 24h/24, 7j/7
SOUTIEN SPÉCIALISÉ		
NUMÉRO	ORGANISME / SERVICE	PRÉCISIONS
0 800 05 95 95	Viols Femmes Informations	Gratuit et anonyme depuis un poste fixe
0 805 802 804	Violences Sexuelles dans l'Enfance	Gratuit et anonyme
01 40 47 06 06	Handicap & Violences (FDFA)	Écoute et accompagnement
01 48 06 42 41	SOS Homophobie	Écoute, soutien et information
01 40 05 42 70	Soumission chimique (CRAFS)	Information et prise en charge
OUTILS UTILES EN LIGNE		
• Signalement en ligne (24h/24) : arretonslesviolences.gouv.fr • Alerte & secours : Téléchargez l'application gratuite App-Elles		
En cas de danger immédiat, privilégiez toujours les numéros d'urgence vitales (17, 15, 18, 112).		

Commune de Silly-Le-Long

Recensement des habitations concernées par des fissures Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Afin de constituer un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, la commune recense les habitations présentant des fissures susceptibles d'être liées à un phénomène de sécheresse et de retrait-gonflement des argiles.

1. Coordonnées du déclarant

- Nom et prénom :
- Adresse :
- Téléphone :
- Courriel :

2. Bien concerné

- Adresse du bien (si différente) :
- Type de bâtiment : ☐ Maison individuelle ☐ Dépendance ☐ Autre :
- Le bien est : ☐ Résidence principale ☐ Résidence secondaire ☐ Locatif

3. Désordres constatés

- Date approximative d'apparition des fissures :
- Les fissures sont apparues : ☐ À l'intérieur ☐ À l'extérieur ☐ Les deux
- Description des dommages :

4. Évolution

Les fissures : ☐ Sont stables ☐ Semblent s'agrandir ☐ Je ne sais pas

5. Documents joints

☐ Photographies des fissures ☐ Plan ou croquis de localisation ☐ Autres documents :

6. Assurance

Le sinistre a-t-il été déclaré à votre assurance ? ☐ Oui ☐ Non

Déclaration

Je certifie exacts les renseignements indiqués ci-dessus et autorise la commune à utiliser ces informations uniquement dans le cadre de la constitution du dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Fait à :

Le : / /

Signature :

La présente fiche est à retourner en mairie accompagnée de photographies des désordres constatés.

Ce recensement ne vaut pas reconnaissance de catastrophe naturelle, il permet à la commune de constituer un dossier solide auprès de la préfecture. Il est également recommandé aux administrés de déclarer, sans attendre, le sinistre à leur